

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1931)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il aimait beaucoup sa profession d'ingénieur et s'intéressait vivement aux questions de mécanique industrielle et particulièrement aux applications de celles-ci aux travaux publics.

D'un caractère agréable, il laisse à tous un aimable souvenir. Son fils, Henri, est Directeur aux Ateliers de Sécheron.

Ses camarades regrettent le départ de ce collègue aimable et dévoué qui laisse à tous le meilleur souvenir. BUT.

SOCIÉTÉS

La marque de qualité de l'Association Suisse des Electriciens.

En 1896 déjà, l'« Association suisse des électriciens » (A. S. E.) établit des prescriptions, dont une édition nouvelle, modifiée et complétée pour la mettre en harmonie avec les prescriptions édictées entre temps par le Conseil fédéral, parut en 1900. La loi fédérale du 24 juin 1902 consacra en quelque sorte l'autorité des prescriptions de l'A. S. E. en chargeant les centrales d'électricité de contrôler périodiquement les installations intérieures branchées sur leurs réseaux. Le rapide essor que prirent les installations électriques de tous genres rendit nécessaire, en 1908, la révision des prescriptions qui, dans la suite, furent complètement refondues et, dans leur forme actuelle, mises en vigueur par l'A. S. E. le 1^{er} janvier 1928.

La sécurité d'une installation électrique dépend en premier lieu de la qualité du matériel utilisé. Il ressort par exemple de la statistique des accidents survenus au cours de nombreuses années, que la plupart ont été provoqués par des appareils mobiles, comme des moteurs transportables ou des lampes baladeuses. Ce sont principalement ces appareils qui firent constater que des interrupteurs ou des prises de courant de mauvaise construction, des cordons défectueux ou des douilles non conformes aux prescriptions, peuvent donner lieu aux accidents les plus graves et démontrèrent la nécessité d'établir des prescriptions concernant le contrôle du matériel d'installation en vue de son amélioration. Les nouvelles prescriptions relatives aux installations électriques intérieures prescrivent l'emploi de matériel remplissant les conditions que requièrent les normes établies par l'A. S. E. Cette dernière a introduit une *marque de qualité* qui désigne à l'acheteur le matériel conforme aux normes publiées et reconnu de qualité irréprochable par les Institutions de contrôle de l'A. S. E. (Seefeldstrasse 301 à Zurich). Cette estampille est caractérisée par un groupement particulier des quatre lettres A. S. E. V. à l'intérieur d'un losange, ou, lorsqu'il s'agit de conducteurs isolés, par la succession de ces quatre lettres en caractères Morse.

Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

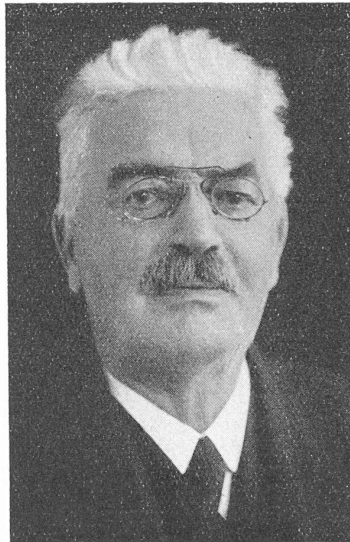
Au cours de son assemblée générale du 21 mars dernier, présidée par M. E. Savary, cette Association a renouvelé son Comité qui est composé de MM. R. Wild, président; J. Bolomey, A. Fontoillet, J. Landry, J. Peitrequin, W. Ruttimann et R. Schmidt.

Trois membres de l'ancien Comité avaient décliné toute réélection. Deux d'entre eux ont bien mérité de l'Association: M. E. Savary s'est dépensé pour que l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne soit mise à même de prendre l'essor qui lui est promis et M. E. Décombaz a géré la trésorerie de la Société avec une sollicitude toujours en éveil.

MM. A. Mairesse et M. Puig, qui prenaient part à l'assemblée en qualité de délégués de la Section de Paris, ont été nommés membres d'honneur en reconnaissance de leur attachement indéfectible à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. MM. C. Butticaz et A. Dommer, dont on connaît la belle carrière — qui est d'ailleurs loin d'être terminée — et les services qu'ils ont rendus à cette Ecole ont été aussi acclamés membres d'honneur.

Les affaires administratives liquidées, M. A. de Steiger, ingénieur en chef à l'Inspectorat fédéral des travaux publics, fit une causerie sur « Inondations dans le bassin de la Garonne, en 1930, et la question du Saint-Barthélemy », illustrée par de suggestives projections lumineuses et ponctuée de traits savoureux.

La cotisation annuelle a été élevée de 5 à 10 francs.



CHARLES DELISLE

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Par votation des délégués au sein des Sections, les *comptes de la Société pour 1930* ont été approuvés par 62 voix (1 suffrage négatif et 1 abstention); le *budget pour 1931* a été approuvé par 63 suffrages (1 abstention). De ce fait, la cotisation pour 1931 est de nouveau fixée à 12 fr. (6 fr. pour les jeunes membres).

Elle sera recouvrée au milieu de mai et, en vue de prévenir une confusion, il est rappelé que cette somme concerne la caisse centrale et non celle des Sections.

Les membres de la Société sont donc priés de vouloir bien faire le nécessaire pour que les recouvrements ne soient pas retournés inconsidérément. En cas d'absence le montant de la cotisation peut être versé au compte de chèques VIII 5594. Prière de com-

muniquer sans délai au Secrétariat les changements d'adresse.

BIBLIOGRAPHIE

Eisen & Stahlwerke Oehler & Cie A. G., Aarau. Zum fünfzigjährigen Jubiläum, 1881-1931.

Une plaquette de 42 pages (18×24 cm) rédigée avec une discrétion d'autant plus élégante, à notre époque de publicité outrancière, que les *Usines métallurgiques Oehler & Cie* auraient pu faire étendard d'avoir été les premières à exploiter industriellement une fonderie électrique d'acier pour moulage. C'est en 1907 déjà que le chef actuel de la Maison Oehler, M. Alfred Oehler, alors âgé de 25 ans seulement, installa son premier four électrique, au milieu de difficultés qu'aggrava le manque de confiance d'une banque inspirée par de soi-disant « experts ». Heureusement que la Banque cantonale d'Argovie fit bon marché des vaticinations de ces messieurs, sinon le jeune et clairvoyant M. Alfred Oehler eût risqué de figurer au martyrologe des novateurs persécutés...

Les matériaux des constructions civiles et des travaux publics. — Tome III: *Métaux, bétons, revêtements routiers*, par E. Marcotte, chef de section aux laboratoires de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. — Un volume (23×14) de 422 pages avec 191 figures, 80 fr. — Gauthier-Villars & C^{ie}, éditeurs, Paris.

M. Ed. Marcotte a poursuivi dans le Tome III¹ de son ouvrage l'étude scientifique et pratique des matériaux.

L'étude des *métaux* est faite d'une manière générale et aucune notion importante, résultant des progrès scientifiques et techniques, n'est oubliée.

Signalons notamment l'étude précise des traitements thermiques, particulièrement une planche très nette, pour différencier les structures caractéristiques. On y trouve aussi un tableau d'ensemble des opérations sidérurgiques avec des exemples et une revue critique détaillée des essais physiques, chimiques et mécaniques de tous les métaux et notamment de l'acier.

La deuxième partie, concernant le *béton*, contient un exposé clair et précis des études faites dans ces dernières années sur les bétons notamment en ce qui concerne la granulométrie ; des exemples achèvent de fixer la pensée de l'auteur.

Enfin, l'ouvrage se termine par l'étude générale de la question des routes et notamment des revêtements routiers modernes : béton, pavage de briques, chaussées utilisant le bitume, l'asphalte et le goudron.

Tout en s'appuyant sur des notions scientifiques élevées, l'auteur s'attache surtout aux applications pratiques et les renseignements qu'il donne sont particulièrement précieux puisqu'ils sont justifiés par les nombreuses expériences faites au Laboratoire d'Essais de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Des annexes techniques achèvent d'illustrer par des exemples les caractéristiques des matériaux et des appareils étudiés.

Théorie succincte, description, conduite et entretien du Moteur Diesel, par Y. Le Gallou, ingénieur-mécanicien principal de la marine, avec la collaboration de F. Bonhoure, ingénieur-mécanicien de la marine. 3^e éd. Volume (19×28 cm) de xx-362 pages, 208 figures. — 1931. — Broché 80 Fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

La troisième édition de cet ouvrage tient compte de l'évolution qui s'est produite durant ces dernières années dans la conception et la fabrication des moteurs à huile lourde (pulvérisation mécanique du combustible injecté, applications plus nombreuses des moteurs à double effet, augmentation de la puissance massique par la suralimentation, mise au point de moteurs légers et rapides).

Le caractère pratique des précédentes éditions a été conservé mais une plus grande part a été faite aux considérations théoriques afin d'exposer avec une rigueur suffisante les questions relatives à la combustion, au rendement des divers cycles, à la suralimentation, etc...

Les mécaniciens chargés de la conduite et de l'entretien des moteurs Diesel ne peuvent assumer pleinement leur responsabilité que si leur expérience s'appuie sur une bonne formation technique. Ils puiseront des données très sûres dans cet ouvrage et les élèves des écoles techniques y trouveront les éléments de travail nécessaires à la connaissance pratique d'une question industrielle de haute importance.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment d'école des garçons, à Sion.

La commune de Sion ouvre un concours entre architectes suisses romands ou domiciliés dans les cantons du Valais, Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Berne, pour l'élaboration des plans d'un bâtiment d'école des garçons à construire à Condémines. Il ne sera admis comme collaborateurs que des personnes ayant les mêmes qualités que les concurrents.

Jury : MM. Fatio, à Genève, Laverrière, à Lausanne et Jungo, à Berne, architectes.

¹ Voir le compte rendu du t. II, *Bulle in technique* de novembre 1929, page 291.

Suppléant : M. A. Burnat, architecte à La Tour-de-Peilz. Récompenses : 7500 fr. à répartir entre les auteurs des projets satisfaisant le mieux aux conditions du programme. Les primes seront au nombre de quatre, sauf décision contraire du Jury prise à l'unanimité.

Terme : 1^{er} mai 1931.

La commune de Sion entend dépenser 450 000 fr. pour la construction de ce bâtiment.

Le programme détaillé du concours et le plan de situation sont à la disposition des concurrents au bureau communal, à Sion, moyennant une finance de 10 fr., qui sera remboursée à ceux qui ont pris part au concours.

Un concours d'architecture et de décoration.

Un premier essai de concours public, organisé il y a deux ans, par le Groupe des architectes et par l'Ecole Cantonale vaudoise de Dessin, ayant réussi d'une façon très satisfaisante, il a été décidé de refaire un concours semblable. Les sujets proposés sont : a) La construction d'une piscine privée en plein air, située dans un jardin d'agrément ; b) l'aménagement et la décoration d'une niche faisant partie de la salle des guichets d'une agence des C. F. F., située dans une capitale importante.

Ces concours, ouverts aux jeunes architectes, décorateurs et artisans d'art, domiciliés dans le canton, et âgés de moins de 30 ans, sont dotés de prix d'une valeur de 700 fr. et seront clos le 20 juin prochain. Les intéressés trouveront le programme du concours chez la concierge de l'Ecole de Dessin, Place de la Riponne, à Lausanne.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Selnu 25.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

165. *Chemiker-Ingenieur* od. Techniker mit etw. Kenntn. in der Schädlingsbekämpfung in Städten. Ostschweiz.

167. Dipl. *Chemiker-Ingenieur* mit langer Betriebspraxis, der mit neuzzeitlichen Fabrikationen der Riechstoffbranche vertraut ist. Grössere Fabrik synthetischer Riechstoffe der Ostschweiz.

177. Jeune *Technicien*, bon dessinateur, dactylographe et connais. comptable pour travail de bureau dans Service de distribution d'eau. Suisse romande.

57. Jüng. *Techniker*, selbständig in Projekt und Ausführung von sanitären und kleineren Heizungsanlagen. Stellung nach Italien.

59. Tücht. *Konstruktör* mit gründl. Kenntn. im Bau von Hebe- und Transportanlagen, italien. Sprache beherrschend. Offerten mit Ausweisen in französ. od. italienisch. Italien.

129. Dipl. *Maschinen-Ingenieur* od. Techniker mit läng. Praxis im allg. Maschinenbau, als Betriebsassistent, mit den nötigen Fähigkeiten als Abteilungschef, nur wenig über 30 J., die französische Sprache vollständig beherrschend. Belgien.

153. Junger gewandter *Techniker-Zeichner* für Projektierung und Konstruktion von Kälteanlagen und elektrotherm. Apparaten. Dauerstelle, französisch unerlässlich. Frankreich.

157. *Ingénieur-Mécanicien* expérimenté dans la spécialité chaudronnerie sur fer, cuivre etc. Suisse.

Bau-Abteilung.

270. Jeune *Technicien-Architecte* pour bureau d'arch. important. Suisse du Nord pour élaboration de plans et devis, grande construction officielle. Tout de suite. Français indispensable.

280. *Ingénieur* ou *Technicien* ayant plusieurs années de pratique, conduct. travaux si possible aussi revêtements modernes routes, cherché par entreprise travaux publics. Age approximatif 30/40 ans. Langues française et italienne demandées. Entrée tout de suite. Emploi stable. Suisse romande.

252. *Bau-Ingenieur* guter Statiker mit oder ohne Praxis im Eisenbetonbau für Ingenieur-Bureau Zürich.

262. 2 *Ingénieurs civils*, ayant déjà quelques années de pratique dans préparation des projets et travaux d'aménagement des usines hydro-électriques. Suisse.

224. Jüng. tücht. *Bau-Ingenieur* mit ca. 3—4 jähr. Praxis im Bureau und Bautätigkeit. Sofort spät. 1. Mai. Hoch- und Tiefbau-Unternehmen. Zürich.

232. Jüng. tücht. *Bau-Ingenieur* mit ca. 2—3 jähr. Praxis, mit Erfahrung in Statik und Eisenbeton und etwelcher Baupraxis, vorzugsweise in Wasserkraftanlagen. Deutsche Schweiz.